

**A remettre au collège de
secteur**

**Demande d'affectation
COLLEGE DE SECTEUR**

Les dossiers sont à déposer auprès du chef d'établissement de votre collège de secteur, la décision d'affectation est de la compétence de M. le Directeur académique des services départementaux de l'Education nationale, elle est matérialisée par un avis d'affectation.

ELEVE

NOM : Prénom : Date de naissance :

REPRESENTANTS LEGAUX - Coordonnées des deux représentants obligatoires**Représentant 1**

Civilité :
 NOM : Prénom :
 Adresse mail :
 Adresse postale, l1 :
 Adresse, ligne 2 :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone :

Représentant 2

Civilité :
 NOM : Prénom :
 Adresse mail :
 Adresse postale, l1 :
 Adresse, ligne 2 :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone :

SITUATION SCOLAIRE antérieure

NOM de l'ETABLISSEMENT fréquenté en 2018-2019

Ville : Département (ou Pays étranger) :
 Statut (public, privé sous contrat, privé hors contrat) :

Classe en 2018-2019 : Dispositif particulier : LV 1 : LV 2 :

DEMANDE D'AFFECTION 2019-2020

NOM de l'ETABLISSEMENT demandé pour 2019-2020

Classe en 2019-2020 : LV 1 : LV 2 :

DEMANDE : AFFECTATION ETABLISSEMENT DE SECTEUR

SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX

Date de la demande :

Signature Représentant légal 1 :

Signature Représentant légal 2 :

Pièces à joindre à votre demande :

- Justificatif de domicile – copie facture (EDF, quittance de loyer, Eau) au nom du responsable légal et le cas échéant l'adresse du 2ème responsable légal.
- Copie du livret de famille (parents - enfant concerné).
- Copie de la notification de passage en classe de 6ème pour les élèves qui entrent en classe de 6ème.
- Copie du bulletin scolaire du dernier trimestre de l'année en cours pour les élèves qui entrent en classe de 5ème, 4ème, 3ème.
- Certificat de scolarité de l'année en cours pour les demandes d'affectation en cours d'année scolaire.